Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'Asmada le 22 Mars 2024

Sur convocation de la Présidente, les membres de l'Association ASMADA se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, le Vendredi 22 Mars 2024, de 19h à 21h au siège social du Groupe Maltem à Neuilly-sur-Seine.

Il a été établi une liste des participants présents, et des mandataires, annexée au procèsverbal : 11 présents et 10 pouvoirs. L'Assemblée est présidée par Mme Arlette Bruel-de Muret, Présidente, assistée de Mme Françoise Descos, Secrétaire de séance.

Ordre du jour

Rapport moral présenté par Mme Bruel : adopté à l'unanimité

Rapport financier présenté par M. de Muret : adopté à l'unanimité

Présentation du bureau : adopté à l'unanimité

Présidente et Vice-Président : Mme Arlette Bruel de Muret et M. Timothée Bruel

Secrétariat général : Mme Françoise Descos

<u>Trésorerie</u>: Mme Françoise Fauvel-Lafève et M. Michel de Muret

<u>Correspondants à Madagascar</u> : M. Jean-Luc Rambelomanana et Mme Fabienne Rakotobe <u>Responsables des manifestations culturelles et festives</u> : Mme Claudine Augé, Mme Paméla Bruel

Responsable de la santé et du site : M. Raymond Counis

Responsable des relations publiques: Mme Anne Crouzat-Trillaud Responsable de l'agriculture et des plantations: M. Jacques Augé Responsable des liens avec Masindray: Mme Hanta Romaroson Responsable de la fédération: Mme Brigitte Groléas-Nicaud Conseil juridique: Mme Anne-Geneviève Darrot-Duccini

<u>Membres d'honneur</u>: Mme Lalatiana Rajoafara Marraine de l'Association, M. Évariste Ramaroson Ancien maire de Masindray, M. Pascal Bruel Ancien vice-Président, Mme Solange Dessimoulié Créatrice de Decléor.

Vote du quitus : adopté à l'unanimité

Actions menées sur le terrain à Madagascar en 2023

Plantations : poursuite des récoltes de feuilles de Ravintsara et Eucalyptus avec rendements assez satisfaisants ; bon entretien des arbres par les gardiens

Fifatamasi: mise en place de cultures de haricots au milieu des plantations de citronniers

Éducation : début du soutien scolaire à l'école primaire d'Ivoara les samedis matin ; il est dispensé par Mme Odette, institutrice expérimentée recrutée et financée par Asmada

Actions menées en France en 2023

Fête annuelle dédiée aux 20 ans d'existence de l'Association au théâtre des Sablons de Neuilly (spectacle musical franco-malgache) le 18 mars. Un grand succès

Tournois de bridge à Neuilly au profit de l'Association le 16 Mai

Représentation théâtrale de la « Comédie de Neuilly » au profit d'Asmada le 30 Septembre Concert aux Contamines-Montjoie au profit d'Asmada le 26 Juillet

Lancement d'une coopération entre l'école des Contamines et l'école d'Ivoara

Actions à venir pour 2024

Fête annuelle de l'Association au théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine, avec un concert de Lalatiana et Gabrielle Randrian de Gasy Jazz Project, et une exposition-vente des œuvres de Adonis Véro, artiste-peintre et décoratrice, le 23 mars 2024

Poursuite des tournois de bridge : prochain le 2 Mai 2024

Concert aux Contamines-Montjoie le 16 Août 2024

Spectacle caritatif de la « Comédie de Neuilly » le 13 Novembre 2024

Soutien scolaire à l'école d'Ivoara et liens avec l'école des Contamines à suivre

Fifatamasi : poursuite des plantations de citronniers et de haricots avec soutien technique du CEFFEL

Dans le cadre du nouveau projet de l'Association soutenu par le « Fonds L'Oréal pour les femmes », mise en place pour les femmes de Masindray d'une formation spécifique en vue de la commercialisation des récoltes de citrons et de légumes en lien avec le CEFFEL

Autres sources de revenus à envisager, comme des évènements sportifs, au profit d'Asmada.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

La Présidente, Arlette Bruel La Secrétaire de séance, Françoise Descos